

Chapitre 1 – LES AUTORITES COMMUNALES

LE CONSEIL COMMUNAL

-Réunions

Au cours de l'année 2018 le conseil communal s'est réuni à 10 reprises.

Une réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale a eu lieu ce 19 décembre 2018.

-Composition

Suite aux élections du 14 Octobre 2018, le Conseil Communal se compose comme suit :

Monsieur Luc GUSTIN, Bourgmestre
Monsieur Christian ELIAS, Président du Conseil

Monsieur Frédéric BERTRAND
Monsieur Dominique BOVENISTY
Madame Evelyne LAMBIE, Echevins

Madame Laurence FRANQUIN
Monsieur Alexandre GIROULLE
Madame Christine BOUCHE
Madame Laurence DELIER
Monsieur Hugues JOASSIN
Monsieur Ghislain CHARLIER
Monsieur François RENARD
Madame Sabine GILLMANN, Conseillers

LE COLLEGE COMMUNAL

-Réunions

Le Collège communal s'est réuni à 47 reprises.

-Composition

Suite aux élections du 14 Octobre 2018, le Collège communal se compose comme suit :

Monsieur Luc GUSTIN, Bourgmestre, Officier de l'Etat Civil a en charge la coordination générale, la police, le SRI, la communication politique, les ressources humaines, les travaux, les bâtiments communaux, les prêts de matériel, la gestion des ressources matérielles, les cultes et la supracommunalité.

Monsieur Frédéric BERTRAND, 1^{er} Echevin, a en charge l'Environnement, l'urbanisme, la propreté publique, le développement durable, la transition énergétique, la mobilité, le parc naturel et la culture.

Monsieur Dominique BOVENISTY, 2^{ème} Echevin, a en charge les finances et les budgets, la vie associative, (jumelage et participation citoyenne), les festivités, le développement touristique, la santé et le bien-être animal.

Madame Evelyne LAMBIE, 3^{ème} Echevine, a en charge l'enseignement, les activités extrascolaires, le conseil communal des enfants, le conseil communal des jeunes, les activités jeunes, les plaines de jeux et de vacances, les sports, le développement local (agriculture, activités économiques), la communication citoyenne.

Madame Maude MATHIEU, Présidente du C.P.A.S., a en charge le CPAS, les logements sociaux, les seniors, les noces d'or et la petite enfance.

1. LES INTERCOMMUNALES ET LES SOCIETES

En 2018, les représentants de la commune aux assemblées générales étaient :

-SPI+

Madame Evelyne LAMBIE, Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Christian ELIAS,
Madame Laurence BULON-FRANQUIN

Monsieur François RENARD

-INTRADEL

A l'assemblée générale

Monsieur Alexandre GIROULLE, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Maude
MATHIEU, Monsieur Christian ELIAS

Monsieur François RENARD

Au comité de secteur

Monsieur Frédéric BERTRAND

-TECTEO

Monsieur Luc GUSTIN, Monsieur Alexandre GIROULLE, Monsieur Dominique
BOVENISTY, Madame Evelyne LAMBIE, Madame Francine TISCAL-FALISE

-AIDE

Madame Mariette AMEL-PLUMIER, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Evelyne
LAMBIE, Monsieur Christian ELIAS

Monsieur François RENARD

-SWDE

A l'assemblée générale

Monsieur Frédéric BERTRAND – Monsieur Christian ELIAS en tant que suppléant

Au comité d'exploitation

Monsieur Frédéric BERTRAND

-U.V.C.W.

Monsieur Alexandre GIROULLE – Madame Laurence BULON-FRANQUIN en tant que suppléante

-ETHIAS

Monsieur Christian ELIAS – Monsieur Frédéric BERTRAND en tant que suppléant

-TEC LIEGE-VERVIERS

Monsieur Frédéric BERTRAND – Monsieur Alexandre GIROULLE en tant que suppléant

-CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Dominique BOVENISTY, Madame Francine TISCAL-FALISE

Monsieur François RENARD

-CONTRAT RIVIERE MEUSE AVAL ET AFFLUENTS A.S.B.L.

Monsieur Frédéric BERTRAND

-MAISON DU TOURISME DES VALLEES DE LA BURDINALE ET DE LA MEHAIGNE A.S.B.L.

Monsieur Christian ELIAS, Monsieur Dominique BOVENISTY

-AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI BURDINNE A.S.B.L.

Madame Laurence BULON-FRANQUIN, Madame Francine TISCAL-FALISE, Monsieur Joseph DERCLAYE, Monsieur Christian ELIAS, Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Alexandre GIROULLE

Monsieur François RENARD

-RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE BURDINALE-MEHAIGNE

Comité : Monsieur Christian ELIAS

COMITE DE NEGOCIATION ET DE CONCERTATION SYNDICALE

Monsieur Luc GUSTIN, Madame Maude MATHIEU, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Evelyne LAMBIE, Monsieur Christian ELIAS

COMITE DE CONCERTATION COMMUNE - C.P.A.S.

Monsieur Luc GUSTIN, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIE, Monsieur Frédéric BERTRAND

COPALOC

Monsieur Christian ELIAS, Madame Mariette AMEL-PLUMIER, Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Laurence BULON-FRANQUIN, Madame Maude MATHIEU

Monsieur François RENARD

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

Madame Maude MATHIEU, Monsieur Alexandre GIROULLE, Monsieur Christian ELIAS. En tant que suppléants : Madame Mariette AMEL-PLUMIER, Monsieur Frédéric BERTRAND et Monsieur Dominique BOVENISTY en tant que suppléants

AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE DU PAYS DE HUY

Madame Maude MATHIEU

SOCIETE DE LOGEMENT DE SERVICE PUBLIC

Madame Maude MATHIEU, Monsieur Dominique BOVENISTY

Monsieur François RENARD

CHAPITRE 2 – LE PERSONNEL COMMUNAL

1. LE PERSONNEL

Personnel administratif

	STATUTAIRE	APE – CONTRACTUEL
Directeur Général	1	
Employés d'administration	1	6

Personnel ouvrier

	STATUTAIRE	APE-CONTRACTUEL
Agent technique en chef	1	
Ouvriers	3	9

Personnel d'entretien

	STATUTAIRE	CONTRACTUEL
Auxiliaires d'entretien		4

Personnel d'accueil extrascolaire

	STATUTAIRE	CONTRACTUEL
Accueillantes extrascolaires		7

2. LE SUBEVNTIONNEMENT

En 2018, notre commune a bénéficié de 47 points APE, ventilés comme suit :

- 40 points critères objectifs, décision PL 12872

- + 8 points reçus du C.P.A.S., décision PL 14056
- - 1 point cédé à la Zone de Police Hesbaye- Ouest, décision PL12872

En 2018 la valeur d'un point APE était de 3.093,70 €

3. LES NOMINATIONS :

Il n'y a pas eu de nomination en 2018

4. ADMISSIONS A LA RETRAITE :

En 2018, trois employés d'administration ont été admis à la retraite.

5. LES PARTENARIATS :

En 2018, la commune a renouvelé la convention de partenariat :

-avec les communes de Braives et de Héron relative à la répartition des prestations et des charges salariales et de fonctionnement pour l'engagement d'un agent constatateur des incivilités environnementales

-avec la commune de Braives relative à la répartition des prestations et des charges salariales et de fonctionnement pour l'engagement d'un éco-passeur.

5. LES FORMATIONS :

En 2018

- la responsable du service population –état civil a participé à diverses formations relatives à la gestion des dossiers « étrangers », la modernisation et informatisation de l'Etat Civil...
- le responsable du service d'urbanisme a suivi les formations organisées par le SPW pour les conseillers en aménagement du territoire et de l'urbanisme et des formations organisées par l'UVCW
- le personnel ouvrier, pour partie, a suivi la formation pour l'obtention du permis C
- la coordinatrice ATL ainsi que les accueillantes ont participé à plusieurs formations exigées par les dispositions légales en vigueur
- la directrice générale a participé à diverses formations organisées par l'UVCW

6. LE RECRUTEMENT :

L'agent communal en charge de l'urbanisme a été pensionné.

Le collège a mené une procédure de recrutement d'un nouvel agent à temps plein.

CHAPITRE 3 – POPULATION – ETAT CIVIL - CIMETIERES

1. LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2018, la population de Burdinne comptait 1.636 hommes et 1.602 femmes soit 3.238 habitants, ce qui représente une augmentation de 9 habitants par rapport au 1^{er} janvier 2017.

Les mouvements suivants ont été enregistrés :

Entrées : 152

Sorties : 162

Naissances : 26

Décès : 23

La population de notre commune est en constante augmentation : depuis le 1^{er} janvier 2000 la population a augmenté de 532 habitants.

Plusieurs personnes « parties sans laisser d'adresse » ont été radiées des registres de population.

Durant cette année, 165 permis de conduire, 9 permis de conduire internationaux et 22 permis de conduire provisoires ont été délivrés.

2. L'ETAT CIVIL

Les actes d'état civil

Décès	23
Divorces	5
Mariages	15
Déclaration de mariages	15
Reconnaissances prénatales	11
Reconnaissances postnatales	0

Les Noces

Durant l'année 2018 :

9 Noces d'or

3 Noces de Diamant

3 Noces de Brillant

3. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

L'accueil des nouveaux habitants s'est déroulé le 8 juin 2018 dans les locaux de la maison communale.

Les nouveaux habitants ont effectué un tour de la commune en car suivi du verre de l'amitié.

4. LES CIMETIERES

8 concessions ont été achetées en 2018.

CHAPITRE 4 – LA SECURITE PUBLIQUE

1. LA ZONE DE POLICE HESBAYE-OUEST

La dotation communale à la zone de police Hesbaye-Ouest pour l'année 2018 s'élève à 290.797,91 €

2. LA ZONE DE SECOURS

Depuis 2015, la commune fait partie de la Zone de secours 1 de la Province de Liège avec les communes de Berloz, Braives, Donceel, Faimés, Geer, Hannut, Lincé, Oreye, Remicourt, Verlaine, Waremme et Wasseiges.

La dotation communale à la Zone de secours a été fixée à 102.578,59 € pour l'année 2018.

En séance du 26 juin 2016, le Conseil communal a décidé d'adhérer à la convention de partenariat proposée par la Province de Liège et tendant pour les années 2016, 2017 et 2018 d'une part, à l'octroi d'une aide directe en vue de la prise en charge partielle des dépenses liées à la réforme des services d'incendie opérée par la loi du 15 mai 2007 précitée, et d'autre part, à la réalisation d'une étude d'optimisation de l'organisation du fonctionnement des zones de secours en Province de Liège.

En exécution de cette convention, la commune a perçu de la Province de Liège :

- En février 2018 5.300,09€
 - La 2^{ème} tranche afférente à l'année 2018 sera versée dans le courant du 1^{er} trimestre 2019.
3. En 2018, la commune a acquis trois nouveaux ralentisseurs de trafic mobiles.

CHAPITRE 5 – LA MOBILITE :

LA JOURNEE DE LA MOBILITE et de L'ENERGIE

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la commune a organisé un après-midi dans le hameau de Vissoul.

Au programme, une marche de 5kms et 7.5kms ainsi qu'une balade guidée par la Maison du Tourisme de 20 kms avec arrêt découverte.

Les personnes présentes ont pu s'initier à la pratique du vélo électrique, du vélo couché et de la trottinette à trois roues...

D'autres activités étaient au programme dont une piste d'habilité pour les enfants, des balades à dos d'âne et de poney ainsi que la présence de deux animateurs avec monocycle et diverses surprises.

UN PROJET DE PARKING DE CO-VOITURAGE

En 2018, la commune a inauguré le parking de co-voiturage rue de la Burdinale à Oteppe, en face de la Pêcherie, projet mené en collaboration avec la Province de Liège.

La commune a introduit une demande de subside auprès de la Province pour le placement d'une borne de rechargement pour véhicules électriques.

AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RUES DU MARAIS ET ONU A LA FONTAINE

En 2018, le collège communal a attribué le marché de travaux relatif à l'aménagement de trottoirs rues du Marais et Onu à la Fontaine, investissement retenu dans le cadre du PIC 2017-2018, à l'entreprise Balaes à concurrence de 291.160,10€ TVAC.

CHAPITRE 6 – LA SANTE PUBLIQUE :

Le car O.N.E. s'est installé dans chaque village de la commune le troisième mercredi du mois.

Trois nouveaux défibrillateurs cardiaques externes ont été achetés en remplacement d'anciens.

CHAPITRE 7 – LA PETITE ENFANCE

1. LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES

Sur le territoire de notre commune, l'accueil des enfants de moins de 3 ans a été assuré en 2018 par :

- deux duos d'accueillantes installés dans des infrastructures communales et agréés pour 5 équivalents temps plein chacun
- une accueillante à domicile conventionnée pour 4 équivalents temps plein
- une crèche privée « Les Grenouillettes » agréée pour 15 équivalents temps plein.

2. LES PRIMES DE NAISSANCES

La remise des primes de naissance relative à l'année 2018 a eu lieu le 16 juin 2018.

36 enfants sont nés en 2017.

Les parents se sont vus remettre une prime de 250 € par enfant.

CHAPITRE 8 – LA JEUNESSE, LA SOLIDARITE ET LES SPORTS

1. LA JEUNESSE

Activités, stages et journées diverses à thème

Durant l'année 2018 :

- Continuité du projet donnant la parole aux jeunes en partenariat avec la MDJ de Braives, la MMER, l'Asbl la Particule et le CC de Braives-Burdinne : animation, ateliers...
- En février : action « job étudiant »
- Durant les vacances de Détente : Organisation d'un bal déguisé à l'attention de tous les enfants de l'entité (+- 50 participants)
- En mars : animations à la citoyenneté dans les écoles (classe de 5^{ème} et 6^{ème}) dans le cadre de la mise en place du Conseil communal des Enfants (CCE)
- Le 9 mars : Organisation d'un drink avec les aînés
- Avril : Ramassage des déchets avec les classes de 5 et 6^{ème} primaire des écoles de l'entité dans le cadre de l'opération Be Wapp
- Vacances de printemps : Activités paintball / quad
- Avril : Télévie
- Avril – mai : Préparation des élections (animation sur le CCE en classe, création des affiches) et élections
- Le 21 avril participation au rassemblement des CCE
- Du 16 au 29 août : Opération « Été solidaire » – aide aux personnes et au service travaux
- Le 30 août : journée Pairi Daiza
- Le 3 septembre : organisation du petit Déjeuner de la rentrée à l'école communale

- Le 17 septembre : organisation de la Journée Mobilité en collaboration avec l'éco-passeuse à Vissoul
- Le 22 septembre, organisation de la 6ème édition des 4h Cuistax
- Le 3 octobre : Prestation de serment des nouveaux conseillers
- Le 7 octobre : repas aînés
- Le 9 octobre : Début des réunions du CCE (2 mardis par mois)
- Le 21 octobre : Initiation golf
- Le 31 octobre : Découpe de citrouilles
- Le 10 Novembre : Participation à la commémoration guerre 14-18 avec les aînés et le CCE
- Le 25 novembre : Activité laser game
- Le 7 décembre : Participation au Marché de Noël avec le CCE
- Le 12 décembre : sortie Bowling
- Vacances d'hiver : Stage théâtre pour les 8-12 ans et les 13-18 ans

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Périodes couvertes par l'accueil extrascolaire

Les garderies sont accessibles aux écoles de Marneffe et à l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Burdinne aux horaires suivants :

- de 7h à 8h30 et de 15h40 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 7h à 8h30 et de 12h à 18h30 les mercredis (12h30 pour Burdinne)

Les stages de vacances se déroulent 2 semaines aux vacances d'hiver, 2 semaines aux vacances de printemps et 7 semaines consécutives en juillet et en août.

Les activités ont lieu de 10h à 16h. Une garderie est prévue de 8h à 9h30 (7h30 sur demande et attestation de l'employeur) et de 16h à 18h.

Les autres périodes de congés scolaires (Carnaval et une semaine en été) sont couvertes par des stages en collaboration avec le Service de la Province de Liège. Une garderie est prise en charge par la commune et est prévue de 8h à 9h (7h30 sur demande et attestation de l'employeur) et de 16h à 18h.

Encadrement

Garderie de l'école de Marneffe :

L'équipe d'encadrement est composée de 3 accueillantes et 1 accueillant.

Garderie de l'école de Burdinne :

L'équipe est composée de 3 accueillantes.

Le premier mercredi du mois, en alternance, les enfants se rendent à l'heure du conte organisé par la Bibliothèque de Burdinne. A l'occasion de Noël et de Pâques, les deux écoles y vont ensemble.

Les stages de vacances sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont au moins un sur trois est breveté.

Les normes de l'ONE sont respectées : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Tarif

- du service d'accueil extra-scolaire au sein des écoles :

-0,75€ par ½ h. pour le 1^{er} enfant

-0,50€ pour le 2^{ème} par ½ h.

- de participation aux stages:

-35€/ semaine 1^{er} enfant domicilié dans la commune

-25€/ jour pour le 2^{ème} et les suivants domiciliés dans la commune

-60€/jour 1^{er} enfant non domicilié dans la commune

-50€/jour pour le 2^{ème} et les suivants non domiciliés dans la commune.

-Les mercredis de l'accueil extrascolaire :

Une activité exceptionnelle est proposée chaque dernier mercredi du mois (ou celui qui précède les vacances scolaires). Les enfants âgés dès 2 ans et demi à 12 ans y sont accueillis.

En moyenne, une cinquantaine d'enfants participent aux activités proposées : peinture, plaine de jeux, spectacle, visite, découverte métier (pompier/police), cinéma, bowling, ferme pédagogique, sport...

Le programme de l'année scolaire 2018 a été le suivant :

-Le 31 janvier : Découverte théâtre (impro) pour les grands / cinéma pour les petits (42 enfants)

-Le 28 février : Animation recyclage / cuisine (50 enfants)

-Le 28 mars : Spectacle de clowns + sculptures de ballons (49 enfants)

-Le 25 avril : Sortie à « l'Atelier » de Braives, plaine de jeux couverte (63 enfants)

-Le 30 mai : sortie à la Ferme Pédagogique de Faimés (87 enfants)

-Le 27 juin : sortie à l'Hirondelle (70 enfants)

-Le 26 septembre : Atelier de customisation (59 enfants)

-Le 17 octobre : Spectacle André Borbé « Une ouïe inouïe » en collaboration avec le Centre culturel Braives-Burdinne (45 enfants)

-Le 28 novembre : atelier Mug Cake (65 enfants)

-Le 19 décembre : Spectacle Scarlett + venue du Père Noël

-Les stages durant les vacances scolaires :

Durant l'année 2018, l'administration a organisé les stages suivants :

-Vacances de Carnaval durant la semaine du 12 février au 16 février 2018 :

-Un stage en collaboration avec la Province de Liège pour les enfants de 4 à 6 ans avec comme thème « La cuisine des contes de fées ».

Le stage s'est clôturé par la participation à un Bal masqué organisé dans la salle du cercle Saint-Rémy à Marneffe en collaboration avec les jeunes.

-Vacances de Printemps :

-deux stages encadrés par du personnel engagé par la commune, agréés par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

-du 3 au 6 avril « La Bergerie des Nuages »

-du 9 au 13 avril « Les oeufs sous toutes leurs formes »

-Vacances d'été :

-Un stage en collaboration avec la Province de Liège du 2 au 6 juillet pour les enfants de 6 à 9 ans avec comme thème « A nos fourneaux et à nos pinceaux »

- Les plaines de vacances à Marneffe encadrées par du personnel engagé par la commune, agréées par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème du 9 au 13 juillet « walt Disney » - du 16 au 20 juillet « Nature » - du 23 au 27 juillet « Les sens en éveil »

- Les plaines de vacances à Burdinne encadrées par du personnel engagé par la commune, agréées par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème du 30 juillet au 3 août « Football » - du 6 au 10 août « Ra-Contes-Moi des histoires » - du 13 au 17 août « Danse » et du 20 au 24 août « Multi-Sports ».

- Du 2 juillet au 25 août plusieurs jeunes animateurs se sont succédés à l'animation et à la surveillance du terrain multisports du lundi au samedi et de 13h00 à 21h00

-Vacances d'hiver :

-Un stage encadré par du personnel engagé par la commune, agréé par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

- du 24 au 28 décembre 2018 : « L'Hiver »

- 31/12 au 4 janvier 2019 : « A table »

En 2018 l'administration a décidé de poursuivre sa collaboration avec :

-L'Académie des Sports, service de la Province de Liège. Celle-ci permet aux enfants âgés de 4 à 11 ans de s'initier à de nouveaux sports sous forme des modules de 10 séances.

En 2018, a été proposé :

-A Burdinne :

- Danse Moderne de janvier à mars 2018

- Yoga de mars à juin 2018

-A Marneffe :

- Yoga janvier à mars 2018

- Zumba de mars à juin 2018

-L'Asbl Interlingua. Celle-ci propose **des séances d'apprentissage en langues,** (néerlandais et anglais) dans les écoles de l'entité pour les enfants de la troisième maternelle à la sixième primaire au prix de 90€ pour 25 séances.

L'administration prenant en charge le coût des animateurs mis à disposition par l'Asbl au prix de 60€ par cours. Il y a cette année 40 inscrits.

3. LA SOLIDARITE

Télévie

Comme chaque année, la commune a organisé le 14 avril la journée du Télévie au hangar de la Ferme de la Grosse Tour.

Un subside de 2.500,00 euro a été versé à cette association.

Un chèque de 8.805 euro a été remis par Burdinne

Eté solidaire, je suis partenaire

En 2018, le collège a décidé de renouveler l'adhésion de la commune à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire ».

Durant 10 jours, l'Administration communale a engagé 4 jeunes âgés de 15 à 17 ans pour l'opération 'Eté solidaire, je suis partenaire'.

Cette année, les jeunes ont réalisé des affiches de sensibilisation contre la pollution sur les routes, renforcer l'équipe du Service Travaux et aider des personnes en difficulté pour la réalisation de petits travaux tels que peinture d'une statue, nettoyage des allées de garage...

Une action très appréciée par les demandeurs et qui montre l'importance de créer des liens intergénérationnels, de l'entraide et du partage d'expériences...

Un subside de 1.872€ a été obtenu auprès du Service Public de Wallonie.

Permanence avec le Ministère des Finances

Cette année encore l'administration communale a collaboré avec le Ministère des Finances pour aider les administrés à compléter leur déclaration fiscale.

4. LES SPORTS

Programme « Je cours pour ma forme » :

En 2018, la commune a décidé de renouveler son adhésion à l'A.S.B.L. Sports et Santé dans le cadre du programme « Je cours pour ma forme » pour la session de printemps couvrant les mois de mars et avril.

Deux groupes ont été formés. L'encadrement de ces groupes a été assuré par deux animateurs formés par l'asbl Sport & Santé et engagés par la commune dans le cadre d'une convention de volontariat.

Rencontres sportives :

Le 1^{er} juillet 2018, l'administration communale a organisé au terrain multisports de Burdinne une journée sports pour tous.

Durant l'année, ont été organisées des initiations à la marche nordique.

CHAPITRE 9 – LES AINES

Durant l'année 2018, l'administration communale :

- a organisé un accueil tous les jeudis de 14h à 18h au local du Centre Culturel à Oteppe (Thier de l'Eglise) avec la collaboration d'un agent communal, à disposition des participants pour agrémenter leur après-midi : jeux de cartes, jeux de société, échanges et rencontres
- a collaboré à la mise en place d'un nouveau comité des aînés.

CHAPITRE 10 – L'URBANISME, L'ENERGIE, LES PRIMES COMMUNALES, LE LOGEMENT

1. L'URBANISME

-Le service communal d'urbanisme :

Durant l'année 2018, le service communal d'urbanisme a traité :

7 permis ont été délivrés pour des nouvelles constructions et 2 pour des hangars agricoles
23 permis ont été délivrés pour des travaux divers
100 demandes de renseignements de notaire
29 autorisations d'exploiter classe 3 ont été délivrées

2. L'ENERGIE

-Durant l'année 2018, l'éco-passeuse a :

-informé les citoyens sur les primes de la Région wallonne, les primes communales, la réglementation PEB, ... (permanence, email, téléphone,...)

-vérifié le contenu des formulaires PEB présents dans toute demande de permis d'urbanisme

-poursuivi l'information du personnel administratif sur les réflexes à adopter en matière énergétique ...

-sensibilisé le personnel enseignant aux bonnes pratiques en matière énergétique telle que la coupure des luminaires, la fermeture des portes...

-poursuivi la comptabilité énergétique des bâtiments

-finalisé l'étude des offres, proposé un choix au collège et envoyé le dossier au PPT pour l'octroi de subsides pour l'isolation acoustique du réfectoire de l'école de Marneffe

-recontacté le TEC et la DGO4 pour obtenir une réponse concernant leur accord pour les points d'arrêt CoVoitStop

- assisté le tuteur énergie du CPAS dans l'organisation d'une conférence, en collaboration avec la Commune de Braives, intitulée « L'isolation des toitures » (25/10/2018 à la Ferme de la Grosse Tour)

- assisté le tuteur énergie du CPAS et l'ALE, dans l'organisation pour l'animation d'une matinée de sensibilisation à l'isolation des toitures pour les demandeurs d'emploi (le 8 novembre 2018 à Wasseiges)

-effectué les relevés des compteurs verts et vendus les certificats verts.

3. LES PRIMES COMMUNALES

En 2018, la commune a octroyé des primes communales pour un montant total de 4.580,00 € se détaillant comme suit :

- 6 primes à l'achat d'un vélo électrique pour un montant de 815,00 €
- 6 primes au placement de citernes à eau de pluie pour un montant de 1.800,00 €
- 3 primes à l'isolation pour un montant de 965,10 €

- LE LOGEMENT

En 2018, la commune a terminé les travaux d'aménagement de deux logements sociaux rue de la Burdinale 46 à Lamontzée.

CHAPITRE 11 – LES TRAVAUX

1. LES TRAVAUX

-A. Les travaux réalisés par le service communal de voirie :

Travaux de voirie :

- Travaux préparatoires aux enduisages (remplacement de filets d'eau dans diverses voiries)
- Signalisation sur les voiries

Travaux d'entretien :

- Entretien des abords des voiries (balayage, fauchage, taille des haies ...)
- Placement de panneaux de signalisation routière à divers endroits
- Entretien de l'aire de jeux au terrain multisports à Burdinne
- Entretien des abords du terrain de football de Burdinne
- Fleurissement de la commune et entretien
- Embellissement des abords des places
- Entretien des cimetières communaux
- Entretien de sentiers communaux
- Entretien des bâtiments communaux

Collaboration à l'organisation des diverses activités organisées sur le territoire de la commune :

telles que le télévie, la fête de Napoléon, le VTT, la brocante à Marneffe, la fête communale, le marché de Noël, les manifestations organisées par le centre culturel Braives-Burdinne

-B. Les travaux réalisés par des entreprises privées :

-Travaux d'enduisage 2018 :

Il a été décidé de réaliser des travaux d'enduisage en 2018 à savoir Rue des Aveugles et Thier Chaumont.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Colas à concurrence d'un montant de 105.592,10€ TVA.

Les travaux débuteront au printemps 2019.

-Projet Ecobatis :

En 2018, la commune a obtenu une promesse de subside à concurrence d'un montant maximum de 80.000€ pour la réfection de la lampisterie sur le site de l'ancienne gare de Burdinne.

Le dossier d'urbanisme a été introduit auprès des services de la fonctionnaire déléguée en décembre. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année 2019.

2. LA GESTION DIFFERENCIÉE

Le collège communal poursuit son action en ce domaine.

CHAPITRE 12 -L'ENVIRONNEMENT

En 2018, la commune :

-a participé à l'opération « Propreté » initiée par la Région wallonne. Dans ce cadre en avril 2018 elle a organisé

-une « matinée Propreté » avec les administrés

-une après-midi « opération propreté » avec les élèves de 6^{ème} primaire de l'école de la Communauté française de Burdinne et une matinée « opération propreté » avec les élèves de 6^{ème} primaire de l'école communale de Marneffe

- dans le cadre de l'opération Eté solidaire, les jeunes ont réalisé des affiches de sensibilisation contre la pollution sur les routes.

CHAPITRE 13 – L'ENSEIGNEMENT

Organisation de l'école

L'école communale de Marneffe compte à présent 108 élèves répartis en 6 classes.

Le cours de natation

Les enfants sont répartis en 4 groupes et vont à la piscine de Hannut 8 fois sur l'année. L'entrée à la piscine et le trajet en bus sont pris en charge par la commune.

Les repas chauds

Les repas chauds sont livrés par la société TCO Service. Les enfants bénéficient de repas réalisés avec des produits frais locaux et de saison, de produits biologiques au prix de 3,50€ le repas.

Opération « Fruits à l'école »

Dans le cadre de l'opération « Fruits à l'école », les élèves reçoivent gratuitement un fruit à la récréation du mercredi matin.

Activités à l'école pour cette année scolaire :

Durant l'année 2018 diverses activités ont été organisées ainsi notamment :

-Activités culturelles et artistiques avec partenaires extérieurs :

- Personnes ressources (parents/Parc Naturel) pour des activités manuelles ou lors des activités « Projet vert ».

-Initiatives prises en matière de rythmes scolaires, animation culturelle et à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement :

- 2 élèves de P6 : goûter des ambassadeurs de Place aux enfants
- Activités CAPSCIENCES dans toutes les classes
- Théâtre pour toutes les classes
- Animation « Conseil Communal des enfants » pour les P4/P5/P6
- Animations « langues » avec la Province pour les P5/P6
- Ramassage des déchets dans le village
- Action mobilité « Emile et le serpent mobile »
- Animation INTRADEL en P1 et P6
- Discours au monument le 10/11
- Collation saine le mercredi, distribution de fruits ou légumes
- Excursion à l'Hirondelle

-Initiatives en matière d'activités sportives :

- Cross de la Sainte-Catherine à Huy pour les P3/P4/P5 et P6

-Classes de dépaysement à Remersdael.

Le comité des Œuvres Scolaires

Le comité scolaire organise la Saint-Nicolas, la fête des mères, le service des repas et boissons lors du spectacle théâtral, la fête de juin en collaboration avec l'école maternelle.

Portes ouvertes

Des portes ouvertes sont organisées chaque année aux deux écoles avec la participation du comité des Œuvres Scolaires.

CHAPITRE 15 – LES CULTES

Les comptes des Fabriques d'Eglise se présentent comme suit pour l'exercice 2017 :

	Recettes	Dépenses	Boni/Mali
Fabrique de Burdinne	12.014,60	11.376,81	637,79
Fabrique de Hannêche	14.712,50	12.943,86	1.768,64
Fabrique de Lamontzée	16.170,68	2.296,78	13.873,90
Fabrique de Marneffe	14.284,04	10.687,51	3.596,53
Fabrique de Oteppe	8.154,64	8.741,00	-586,36

CHAPITRE 16 – LES FINANCES

1. LE COMPTE COMMUNAL

Le compte de la commune pour l'exercice 2017 se clôture par un résultat budgétaire de 320.686,40 € au service ordinaire et de -55.455,34 € au service extraordinaire ainsi que par un résultat comptable de 384.674,73 € au service ordinaire et de 282.963,80 € au service extraordinaire.

Le bilan au 31/12/2017 s'élève à 14.455.123,88 €

Le compte de résultats s'établit comme suit :

Charges : 4.227.182,18 €
Produits : 4.280.662,76 €
Boni : 53.480,58 €

2. LE COMPTE DU C.P.A.S.

Le compte du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2017 se clôture par un résultat budgétaire de 66.461,17 € au service ordinaire et de 0,00 € au service extraordinaire ainsi que par un résultat comptable de 66.461,17 € au service ordinaire et de 0,00€ au service extraordinaire.

Le bilan au 31/12/2017 s'élève à 467.036,22 €

Le compte de résultat s'établit comme suit :

Charges : 944.392,07 €

Produits : 980.286,34 €

Résultat : 35.894,27 €

-Subvention octroyée par la commune en 2018 : 310.312,32 €

-Subvention octroyée par la commune en 2019 : 310.312,32 €

3. LES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2018

La commune a octroyé une subvention aux groupements et associations locales ayant participé à la fête annuelle du village en juillet 2018 et se détaillant comme suit :

Le Patro Notre Dame de Burdinne	1.000,00
Les Nonettes et les jeunes de Hannêche	300,00
Les Ménagères Rurale de Burdinne	300,00
L'Amicale des Impériaux de Marneffe	300,00
Saint-Vincent de Paul de Burdinne	300,00
Le Tennis de Table de Burdinne	300,00
Le Comité des 3 x 20	400,00
L'Ecole maternelle libre de Marneffe	300,00
Le Comité de Jumelage	300,00
La Pétanque	300,00
Le CS Burdinnois	300,00

Comme chaque année, la commune a également octroyé les subventions suivantes :

Comité scolaire de l'école de la Communauté Française	620,00 €
Comité scolaire Ecole maternelle de Marneffe	250,00 €
Comité scolaire Ecole primaire communale	2.230,00 €
Association de parents de l'Ecole de la Communauté Française	620,00 €
Association de parents de l'Ecole maternelle de Marneffe	250,00 €
Patro Notre Dame de Burdinne	250,00 €
Les Ménagères Rurales de Burdinne	100,00 €
L'Amicale des Impériaux de Marneffe	100,00 €
La Jeunesse Hannêchoise	100,00 €
Le Comité des 3 x 20	2.480,00 €
Le tennis de table	100,00 €
Réussir à l'école	125,00 €
Télévie	2.500,00 €
Fédération des Directeurs généraux	100,00 €
Comité de Jumelage	2.000,00 €
L'asbl CS Burdinnois	2500,00€

4. LES PRIMES :

En 2018, en sus des primes environnementales, la commune a octroyé
 - 5 primes pour l'installation d'une alarme pour un montant de 1.000,00 €
 - une prime pour la rentrée scolaire pour un montant total de 8.650,00 €

CHAPITRE 17 – LE BUDGET COMMUNAL 2019, LE TABLEAU DES VOIES ET MOYENS

LE BUDGET ORDINAIRE :

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
<u>Libellés</u>	<u>Montants</u>	<u>Libellés</u>	<u>Montants</u>
Prestations	379.229,43	Personnel	1.614.146,05
Transferts	3.535.120,19	Fonctionnement	692.405,95
Dette	27.995,13	Transferts	1.113.206,76
		Dette	468.934,54
Total exercice propre	3.942.344,75	Total exercice propre	3.888.693,30
<u>Boni exercice propre</u>	<u>53.651,45</u>	Mali	
Recette ex antérieurs	262.551,27	Dépenses ex antérieurs	0,00
Prélèvements	0,00	Prélèvements	24.500,00
Total global	4.204.896,02	Total global	3.913.193,30
<u>Boni</u>	<u>291.702,72</u>		

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Transferts	435.881,23	Transferts	0,00
Investissements	0,00	Investissements	1.325.976,01
Dette	690.509,78	Dette	0,00
Total exercice propre	1.126.391,01	Total exercice propre	1.325.976,01
Boni exercice propre	0,00	Mali	199.585,00
Recettes ex. antérieurs	0,00	Dépenses ex. antérieurs	0,00
Prélèvements	199.585,00	Prélèvements	0,00
Total global	1.325.976,01	Total global	1.325.976,01

Boni	0,00	Mali	0,00
-------------	-------------	-------------	-------------

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET VOIES ET MOYENS DE FINANCEMENT

Numéro de projet	Objet	Prévision de dépenses	Montants prévus par FRE SEC	Montants prévus par FRE FRIC	Montants prévus par emprunts	Montants prévus par subsides	Total des voies et moyens
20190001	Enduisages diverses voiries	100.000,00			100.000,00		100.000,00
20190003	Mobilier gare	10.000,00			10.000,00		10.000,00
20190004	Insonorisation réfectoire école	15.000,00	4.500,00			10.500,00	15.000,00
20190006	Terrains multisports Marneffe	1.086.740,82			271.685,20	815.055,62	1.086.740,82
20190007	Achat d'une mare à Hannêche	25.000,00			5.000,00	20.000,00	25.000,00
20190008	Achat d'un terrain Renoz	8.000,00			8.000,00		8.000,00
20190009	Ecobâti	199.475,32			119.475,32	80.000,00	199.475,32
20190011	Honoraires Ferme de la Grosse Tour	10.000,00	10.000,00				10.000,00
20190012	Honoraires dépôt de la voirie	10.000,00	10.000,00				10.000,00
		1.464.216,14	24.500,00		514.160,52	925.555,62	1.464.216,14

Présenté en séance publique du Conseil communal le 19 Décembre 2018 avant que le Conseil ne délibère sur le projet du budget de l'exercice 2019.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

BOLLY B.

Le Député- Bourgmestre,

GUSTIN L.